

## Résumé des principales décisions des réunions du conseil communal

Séance du 30 janvier 2020

Début de la séance : 13.00h

Fin de la séance : 22.40h

Présents: tous les membres, excepté P. Breda. F. Goldschmit quitte la séance à 19.30h

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

(séance publique)

1a) après avoir passé à des votes séparés sur chaque réclamation et sur l'ensemble du projet d'aménagement général, partie graphique et partie écrite, **décide** d'adopter le projet d'aménagement général de la commune de Schengen, comprenant parties graphique et écrite, l'étude préparatoire, le rapport et les fiches de présentation s'y rapportant et le cadastre des biotopes, mis en procédure par délibération du conseil communal du 21 mars 2019, tel qu'il a été modifié et adapté suite aux réclamations et avis ministériels reçus; les conseillères Josée Funk-Kiesch et Annette Willems-Kirsch ont quitté la salle et n'ont pas pris part ni aux discussions ni aux votes, ceci conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

### 1b) **décide**

- de la recevabilité en la forme et quant au fond des observations et objections présentées au collège des bourgmestre et échevins,
- d'adopter le projet d'aménagement particulier « Quartier existant » (PAP QE), parties écrite et graphique, dans le cadre du projet d'aménagement général de la commune de Schengen, élaboré par l'association de bureaux d'études Ecau/TR-Engineering/Espaces et Paysages en apportant des modifications et adaptations répondant à l'avis de la Cellule d'évaluation et aux observations et objections formulées.